

[Cliquez ici pour visualiser l'infolettre dans votre navigateur](#)



6 avril 2020 • Volume 4 | Numéro 18

Négociation accélérée : la CSQ fait reculer le gouvernement

La date butoir du 31 mars 2020 étant arrivée à échéance depuis près d'une semaine maintenant, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) se réjouit d'avoir fait éclater le cadre de négociation accélérée que le gouvernement souhaitait imposer pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public.

Dès que le gouvernement Legault a manifesté son désir de renouveler les contrats de travail des employés et employées du secteur public dans des délais serrés, la CSQ a fait savoir qu'elle ne s'inscrirait pas dans un processus accéléré de négociation. La Centrale a d'ailleurs toujours déploré le sentiment d'urgence, suscité par le gouvernement, qui animait les discussions aux tables de négociation, alors que la seule réelle urgence est la crise sanitaire sans précédent qui sévit.

Gérer la crise et prolonger les conventions collectives

Alors que l'échéance du 31 mars est expirée, la CSQ constate qu'elle est parvenue à faire sortir le gouvernement de son cadre de négociation accélérée.

Réunie les 2 et 3 avril 2020, la délégation du conseil général des négociations (CGN) a mandaté l'équipe des négociations de la Centrale pour réitérer auprès des représentants du Secrétariat du Conseil du trésor sa proposition déjà présentée le 26 mars dernier (voir [l'Info-Négo numéro 14](#)).

La Centrale demande le prolongement des conventions collectives actuelles pour une période de 24 mois afin de reprendre les négociations après la crise, ainsi que la mise en place de garanties pour protéger le pouvoir d'achat de ses membres et s'assurer d'une capacité réelle d'améliorer rapidement certaines conditions d'exercice du travail.

« Nous sommes conscients des enjeux que provoque la situation de crise que nous vivons et nous allons continuer à travailler à l'amélioration des conditions de travail et d'exercice de nos membres. Dans le contexte actuel, il est important que les canaux de communication avec le gouvernement demeurent ouverts : c'est pourquoi les échanges avec les représentants du Conseil du trésor se poursuivent », conclut la présidente de la CSQ, Sonia Ethier.

Au cours des prochains jours...

Le conseil intersectoriel des négociations (CIN) se réunira au cours des prochains jours pour faire le point sur la situation et analyser le contexte de négociation. La prochaine rencontre du CGN, prévue au plus tard le 10 avril, aura également pour but de revoir l'orientation adoptée et de l'ajuster, au besoin.

La CSQ continuera de mettre de l'avant et de défendre la stratégie adoptée en CGN avec l'objectif de protéger l'intérêt de ses membres dans ce contexte de crise et d'incertitude économique.

POUR NE RIEN MANQUER DE LA NÉGO...

Suivez l'évolution de la négociation des secteurs public et parapublic en visitant le [site de la CSQ](#) et en vous abonnant à l'[infolettre](#).

